

À l'attention de nos clients non-professionnels

Toute prestation de service doit faire l'objet, dès qu'elle a été rendue et en tout état de cause avant paiement du prix, de la délivrance d'une note lorsque le prix de la prestation est **supérieur ou égal à 25€ TTC**.

Pour toute prestation de service d'un **montant inférieur à 25€ TTC**, la délivrance d'une note est facultative.

Cependant, nous pouvons vous en remettre une sur simple demande.

À l'attention de nos clients non-professionnels

Toute prestation de service doit faire l'objet, dès qu'elle a été rendue et en tout état de cause avant paiement du prix, de la délivrance d'une note lorsque le prix de la prestation est **supérieur ou égal à 25€ TTC**.

Pour toute prestation de service d'un **montant inférieur à 25€ TTC**, la délivrance d'une note est facultative.

Cependant, nous pouvons vous en remettre une sur simple demande.

À l'attention de nos clients non-professionnels

Toute prestation de service doit faire l'objet, dès qu'elle a été rendue et en tout état de cause avant paiement du prix, de la délivrance d'une note lorsque le prix de la prestation est **supérieur ou égal à 25€ TTC**.

Pour toute prestation de service d'un **montant inférieur à 25€ TTC**, la délivrance d'une note est facultative.

Cependant, nous pouvons vous en remettre une sur simple demande.

À l'attention de nos clients non-professionnels

Toute prestation de service doit faire l'objet, dès qu'elle a été rendue et en tout état de cause avant paiement du prix, de la délivrance d'une note lorsque le prix de la prestation est **supérieur ou égal à 25€ TTC**.

Pour toute prestation de service d'un **montant inférieur à 25€ TTC**, la délivrance d'une note est facultative.

Cependant, nous pouvons vous en remettre une sur simple demande.